

**Version non définitive**



# Schéma Directeur « mobilités actives » d'Agglomération COPIL du 2 juillet 2019

Tisséo Collectivités



# ORDRE DU JOUR

- **Schéma directeur cyclable**
  - *Point d'étape sur la gouvernance et le financement*
  - *Proposition pour la mise en place d'outils de suivi et d'évaluation*
  - *Validation du niveau 1 « réseau cyclable structurant »*
  - *Point d'avancement du guide des aménagements cyclables*
  - *Validation des orientations de services vélos à déployer 2020/2030*
  - *Proposition d'axes de communication*
- **Schéma directeur piéton**
  - *Outils de pilotage et méthode*
  - *Point d'étapes des ateliers*
- **Prochaines étapes**



# LE SCHÉMA DIRECTEUR CYCLABLE D'AGGLOMÉRATION

# OUTILS DE PILOTAGE

## Comité de pilotage des MOBILITES ACTIVES



Tisséo Collectivités (coordinateur)  
 Etat – Région – Département  
 Toulouse Métropole – Muretain aggro – Sicoval – SITPRT – Save au  
 Touch – Coteaux de Bellevue

Installation le 2 octobre 2018  
 > Copil n°2 le 28 mars 2019  
 > Copil n°3 le 2 juillet 2019  
**A venir :**  
 > **Copil n° 4 à fixer en octobre**  
 > **Copil n° 5 à fixer en décembre**

## COTECH : schéma directeur cyclable d'agglo.

Installation le 19 septembre 2018  
 Cotec n°2 le 6 décembre 2018  
 Cotec n°3 du 21 février 2019  
 Cotec n°4 du 22 mars 2019  
 Cotec n°5 du 18 avril 2019  
 Cotec n°6 du 13 juin 2019



Des collèges partenariaux de co-construction :

- Collège « Planification »
- Collège « Associations » : 2P2R, vélorution, Maison du vélo
- Collège « Monde économique – Innovation »
- Collège « Recherche – Enseignement »
- Collège « Institution »

Installation le 4 mai 2018  
 Réunion n°2 le 22 juin 2018  
 Réunion n°3 le 7 septembre 2018  
 Réunion n°4 le 30 novembre 2018  
 Réunion n°5 le 30 mars 2018

Installation le 8 janvier 2019  
 Réunion n°2 le 28 janvier 2019

# STRUCTURATION DES VOIETS

Volet organisation

Volet actions territoriales



Gouvernance



Finance



Suivi et évaluation

Action  
Transversale



Infrastructures  
cyclables



Services vélos



Communication

Action  
Transversale

- **Etablir le cadre de coopération adapté** (objectifs à poursuivre, champs couverts, rôle de la « structure »...)

## • Rappel des décisions prises par le COPIL

### Pourquoi :

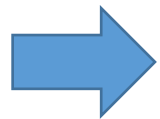
- Assurer la coordination de la mise en œuvre des niveaux 1 et 2 du schéma, avec une programmation hiérarchisée
- Coordonner le déploiement des services vélos
- Suivre et évaluer pour renforcer la politique cyclable (intègre veille et prospective)
- Définir les co-financements, mutualiser les coûts de coordination, mobiliser les ressources budgétaires nécessaires

### Où. :

- à l'échelle du PDU avec des « extensions possibles » répondant à une logique d'intermodalité, de raccordements aux EPCI limitrophes

### Comment :

- proposition sur la base des cadres règlementaires possibles et existants



**Une gouvernance EVOLUTIVE par étapes**

**En articulation avec la future loi MOBILITES**

**Travail à poursuivre avec les partenaires : réunions bilatérales sur le sujet de la gouvernance et bilan/synthèse au COPIL 4**

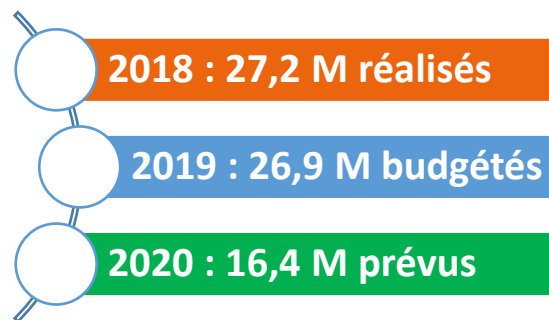
Coopération SD cyclable	Facilité et délais de mise en œuvre	Pouvoir de décision	Implication d'un transfert de compétence	Adhésions possibles	Compétences possibles	Organisation de la gouvernance	Capacités de financement / mobilisation des ressources budgétaires	Souplesse de la structure (association possible de partenaires)	Efficience de la structure pour la mise en œuvre du SD	Evolutivité possible
Structure syndicat (SRU, Mixte, Unique)	-	+	oui	+	+	+	+	-	+	-
Structure GIP / SPL	-	+/-	non	+	+/-	-	-	+	+	-
Structure associative (convention, Conf Exé, Copil)	+	+	non	+	=	+	+	+	+	=
Mode opé (Contrat d'objectifs, Plan manag, Projet)	+	+	non	+	=	+	+	+	+	=



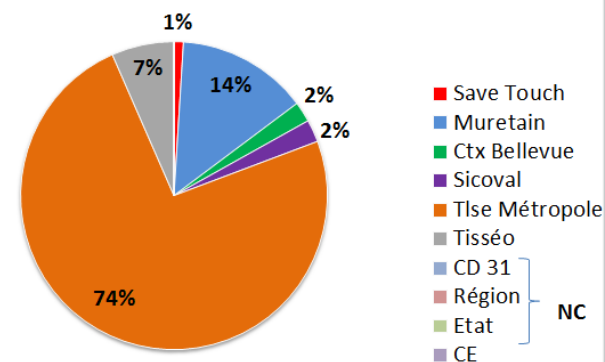
- Evaluer les budgets dédiés au vélo

### Principes :

- 25 millions d'euros par an jusqu'en 2030
- Construire une projection budgétaire 2030 en prenant appui sur les budgets de 2018 à 2020
- Répartition Investissement / Fonctionnement pour préparer l'avenir
- Répartition entre tous les territoires concernés
- Valoriser les sources de subventions possibles (AAP Ademe, Fonds Mobilités actives, Certificats d'Economie d'Energie, ...)



Répartition des budgets par contributeurs



**Travail à poursuivre avec les partenaires : réunions bilatérales sur le sujet de la construction budgétaire et bilan/synthèse au COPIL 4**

- Mettre en œuvre une politique de suivi de la pratique
- Evaluer l'impact des politiques publiques

• **Création d'un observatoire spécifique « mobilités cyclables »**



• **Mise en place d'un réseau de Compteurs**

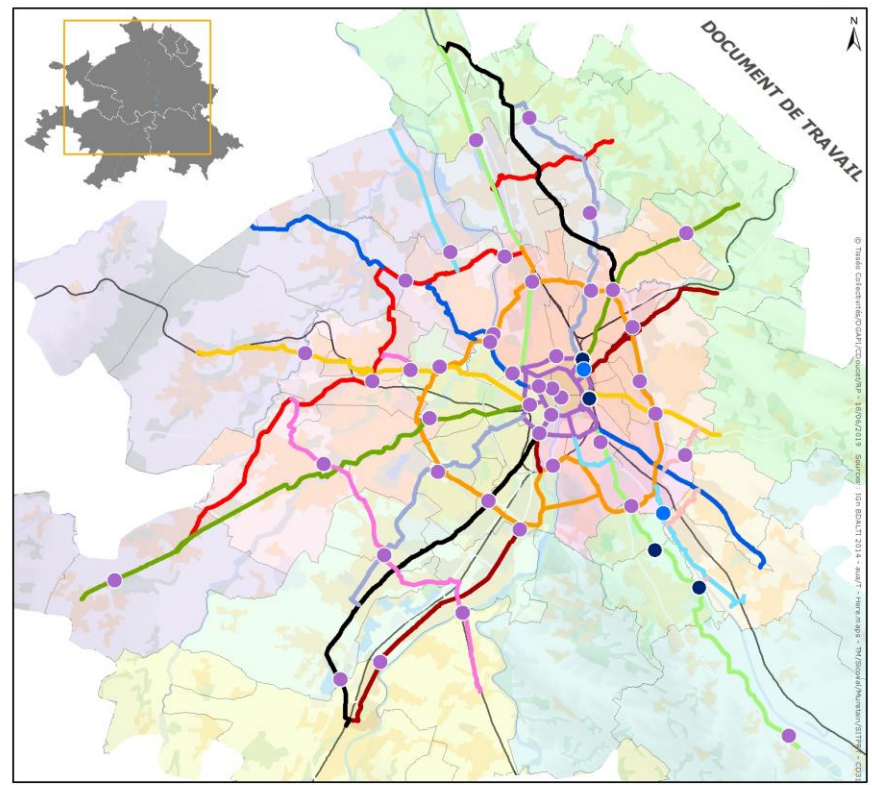
Objectifs :

- Améliorer la connaissance des déplacements
- Évaluer le schéma directeur
- Communiquer et valoriser la pratique

**Nécessite une approche globale pour avoir un matériel de comptage unique sur les territoires**



Schéma Directeur Cyclable d'Agglomération  
Compteurs permanents existants et propositions



Compteurs automatiques permanents

- En service ou en test
- En projet
- Propositions

□ Zones EMD

— Réseau structurant d'agglomération (provisoire)

Logiques d'implantation

- Compteurs et points de comptage préexistants
- Franchissements des coupures physiques
- Points très fréquentés
- Profils variés y compris peu fréquentés
- Axes du réseau structurant
- Limites des zones EMD/Modélisation





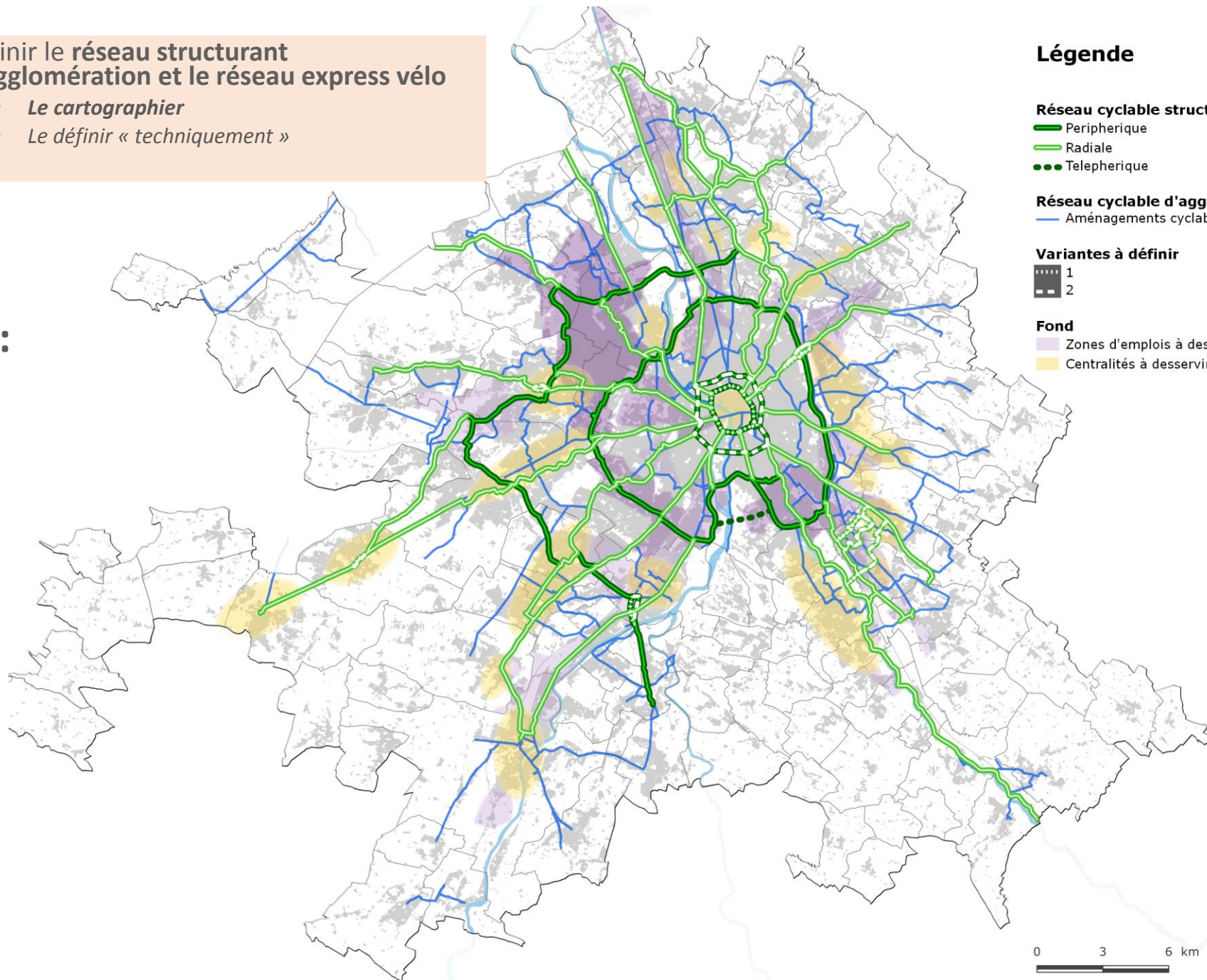
- Définir le **réseau structurant d'agglomération** et le **réseau express vélo**
  - *Le cartographier*
  - *Le définir « techniquement »*

**3 objectifs :**

**Continuité**

**Qualité**

**Lisibilité**



### Légende

#### Réseau cyclable structurant (niveau 1)

— Peripherique

— Radiale

••• Telepherique

#### Réseau cyclable d'agglomération (niveau 2)

— Aménagements cyclables

#### Variantes à définir

■ 1

■ 2

#### Fond

■ Zones d'emplois à desservir

■ Centralités à desservir



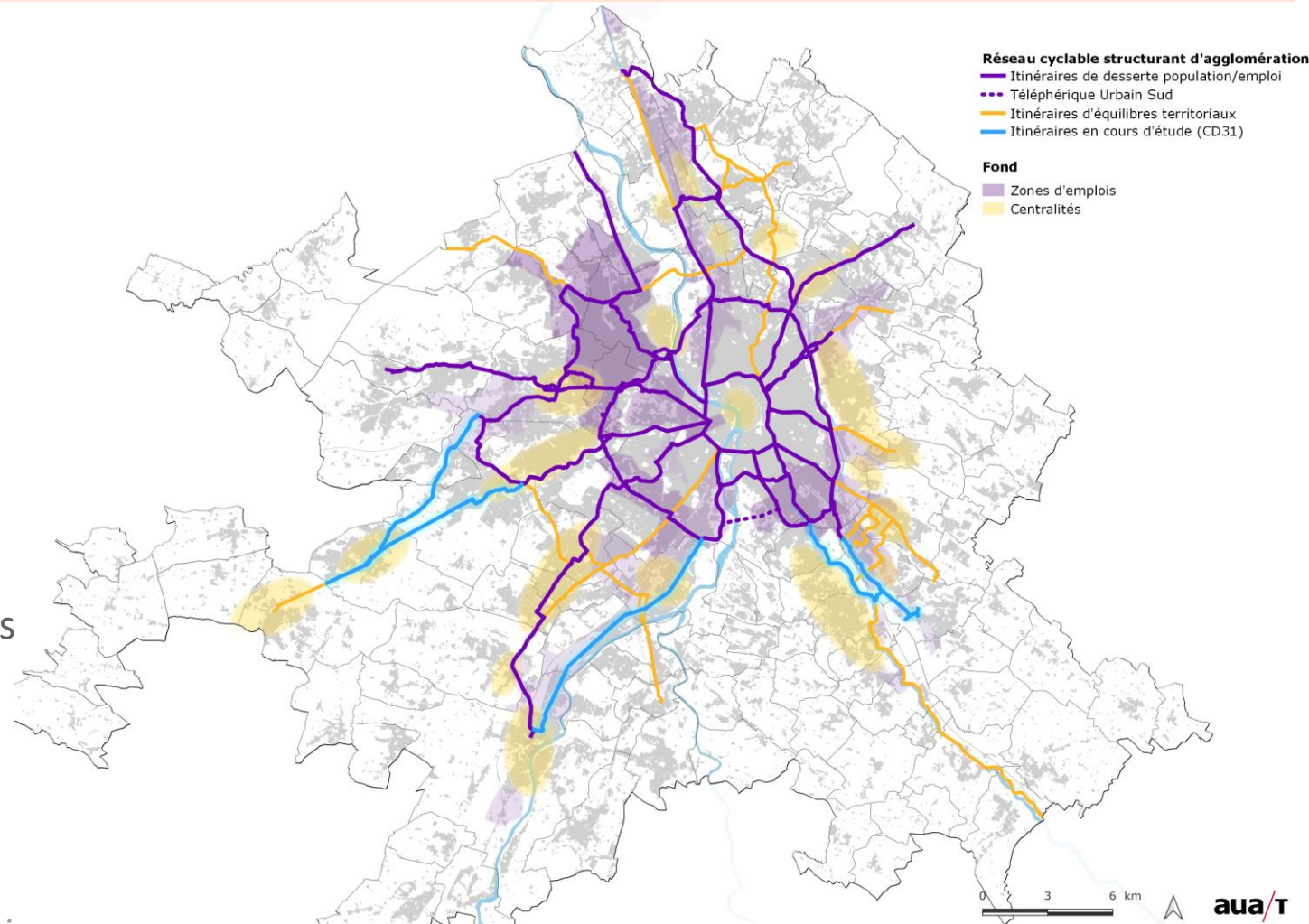


## • Définir le réseau structurant d'agglomération et le réseau express vélo

- *Le cartographier*
- *Le définir « techniquement »*

### Les chiffres clef

- 370 Km d'itinéraires structurants
  - Dont **200 km** définis au regard **du potentiel utilitaire**
  - Dont **127 km** définis au regard **des enjeux d'équilibre territoriaux**
  - Dont **43km programmés (CD31)**
- Estimation de 210 à 240M € à consolider avec les études techniques
  - Dont 53M€ pour les itinéraires **programmés (CD31)**
- Individus desservis dans un rayon d'1km
  - *800 000 habitants et 500 000 emplois*





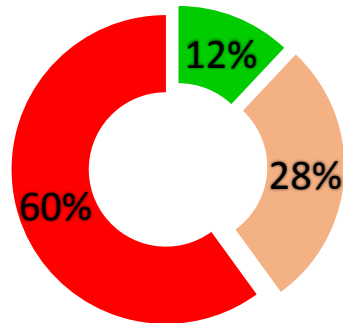
## • Définir le réseau structurant d'agglomération et le réseau express vélo

- *Le cartographier*
- *Le définir « techniquement »*

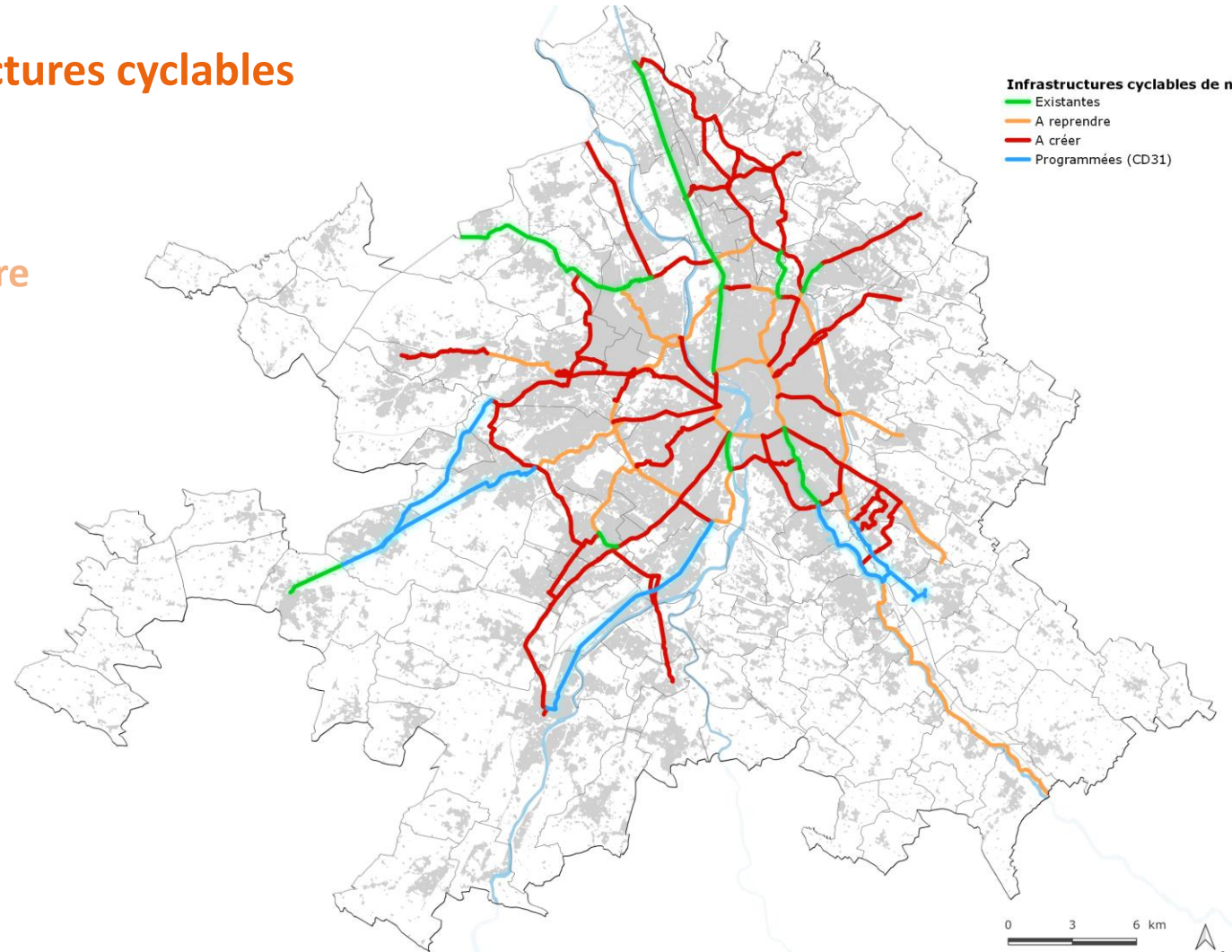
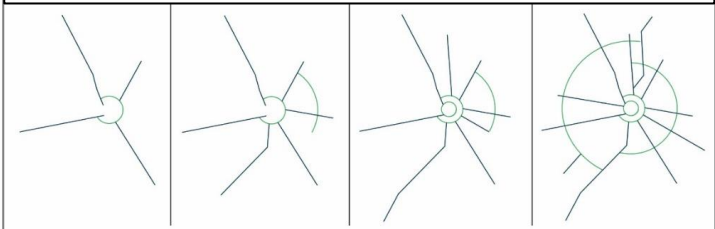
## • Estimation de l'état des infrastructures cyclables

(hors programme CD31)

- 12 % d'infrastructures **existantes**
- 28 % d'infrastructures **à reprendre**
- 60 % d'infrastructures **à créer**



Principe de réalisation



**Infrastructures cyclables de niveau 1**

- Existantes
- A reprendre
- A créer
- Programmées (CD31)

0 3 6 km



# • Définir le réseau structurant d'agglomération et le réseau express vélo

- *Le cartographier*
- *Le définir « techniquement »*

## LES QUESTIONS PREALABLES

Objectifs :

S'interroger préalablement sur la justesse des choix techniques pour que l'aménagement de l'espace public favorise l'intermodalité en toute sécurité pour tous les usagers (personnes empruntant le domaine public) et quel que soit le mode déplacement.

1- Est-ce que mon aménagement s'adresse à tous les modes de déplacement ?

2- Est-ce que mon aménagement permettra à tous les usagers de se déplacer en toute sécurité ?

3- Est-ce que mon aménagement permettra à tous les usagers de se croiser en toute sécurité ?

4- Est-ce que mon aménagement est lisible pour tous les usagers ?

5- Est-ce que mon aménagement est accessible pour tous les usagers ?

6- Est-ce que mon aménagement offre le tracé le plus direct possible pour les piétons et les cyclistes ?



- PI Piétons
- C Cycles
- T Transports collectifs
- A Automobiles et les autres engins motorisés

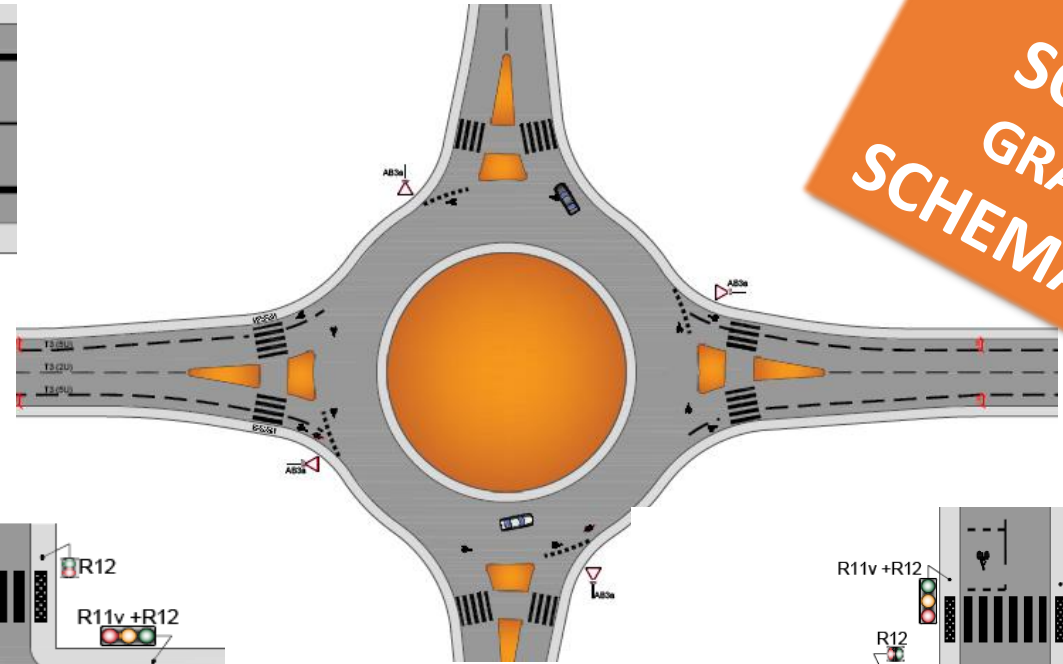
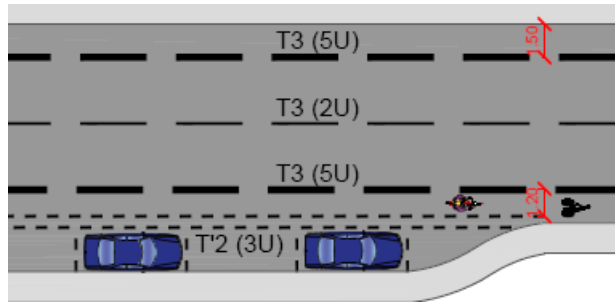
TOUS LES DEPLACEMENTS COMMENCENT A PIED



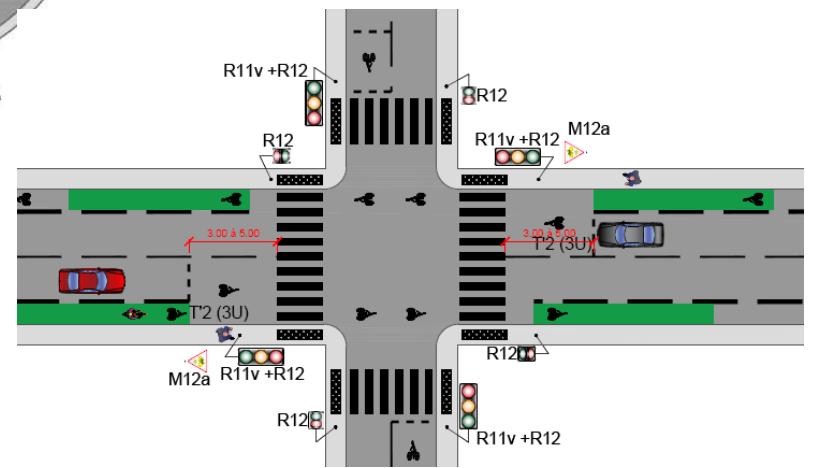
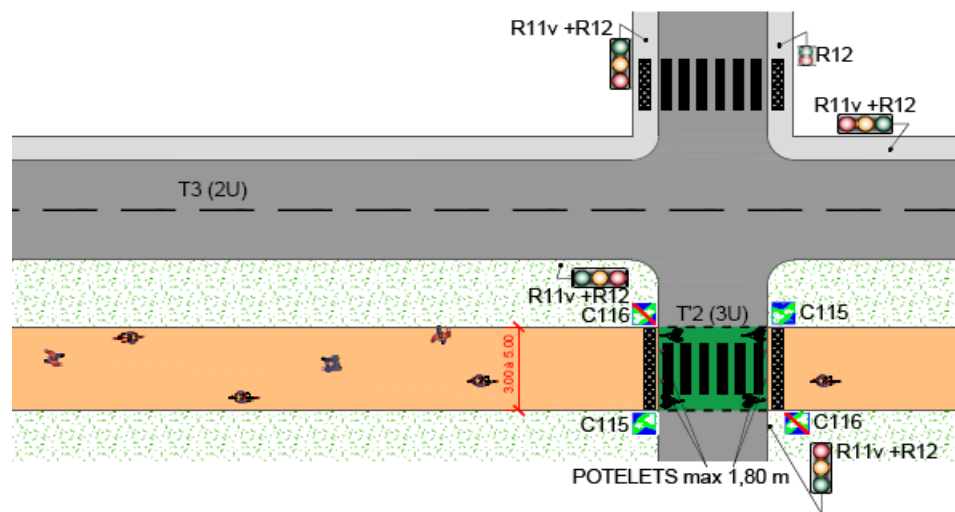
# Définir le réseau structurant d'agglomération et le réseau express vélo

- *Le cartographier*
- *Le définir « techniquement »*

OFFRIR DES SOLUTIONS GRACE A DES SCHEMAS SIMPLES



## Voies Vertes



- Définir et mettre en œuvre des services sur le territoire (location, prêt, stationnement, intermodalité, outillage...)

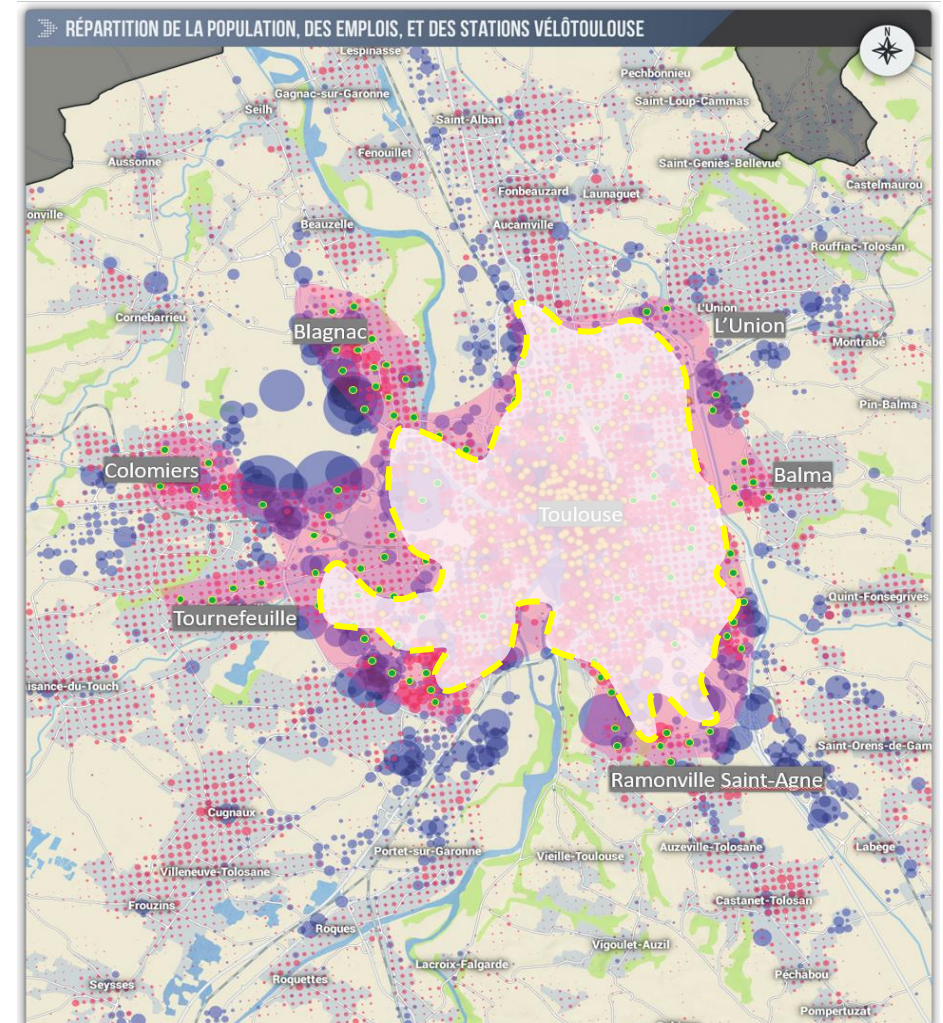
## • Rappel des orientations

1. **Une extension mesurée du périmètre VLS**
2. La création d'un service de **location** longue durée de **VAE**
3. Le développement du **changement de comportement**



**Orientation : élargissement aux communes de la première couronne sur 2 intercommunalités**

**Approche économique : +1,7 M par rapport au marché actuel**





Services vélos

- Définir et mettre en œuvre des services sur le territoire (location, prêt, stationnement, intermodalité, outillage...)



## • Rappel des orientations

1. Une extension mesurée du périmètre **Vélo-Toulouse**
2. **La création d'un service de location longue durée de VAE**
3. Le développement du **changement de comportement**



- Investissement : 3 M€
- Fonctionnement : 800 k€/an ≤ recettes fonctionnement
- Accès au service :
  - Tarif croissant (30€ à 50€/mois),
  - plafonnement à 12mois



2000 VAE urbains, famille et rallongés,



Accessible à tous les habitants/actifs



Grâce à 2 vélostations mobiles et 1 agence/atelier central



Services vélos

- Définir et mettre en œuvre des services sur le territoire (location, prêt, stationnement, intermodalité, outillage...)



## • Rappel des orientations

1. Une extension mesurée du périmètre **Vélo-Toulouse**
2. La création d'un service de **location longue durée de VAE**
3. Le développement du **changement de comportement**



- Réaliser des pistes d'apprentissage (300k€)
- Susciter une structuration des ateliers, faciliter leur installation, et structurer la collecte des vélos abandonnés
- 800 k€/an



Généraliser l'apprentissage pour les scolaires



Former les actifs à la maîtrise du vélo en milieu urbain et répondre aux enjeux de santé publique



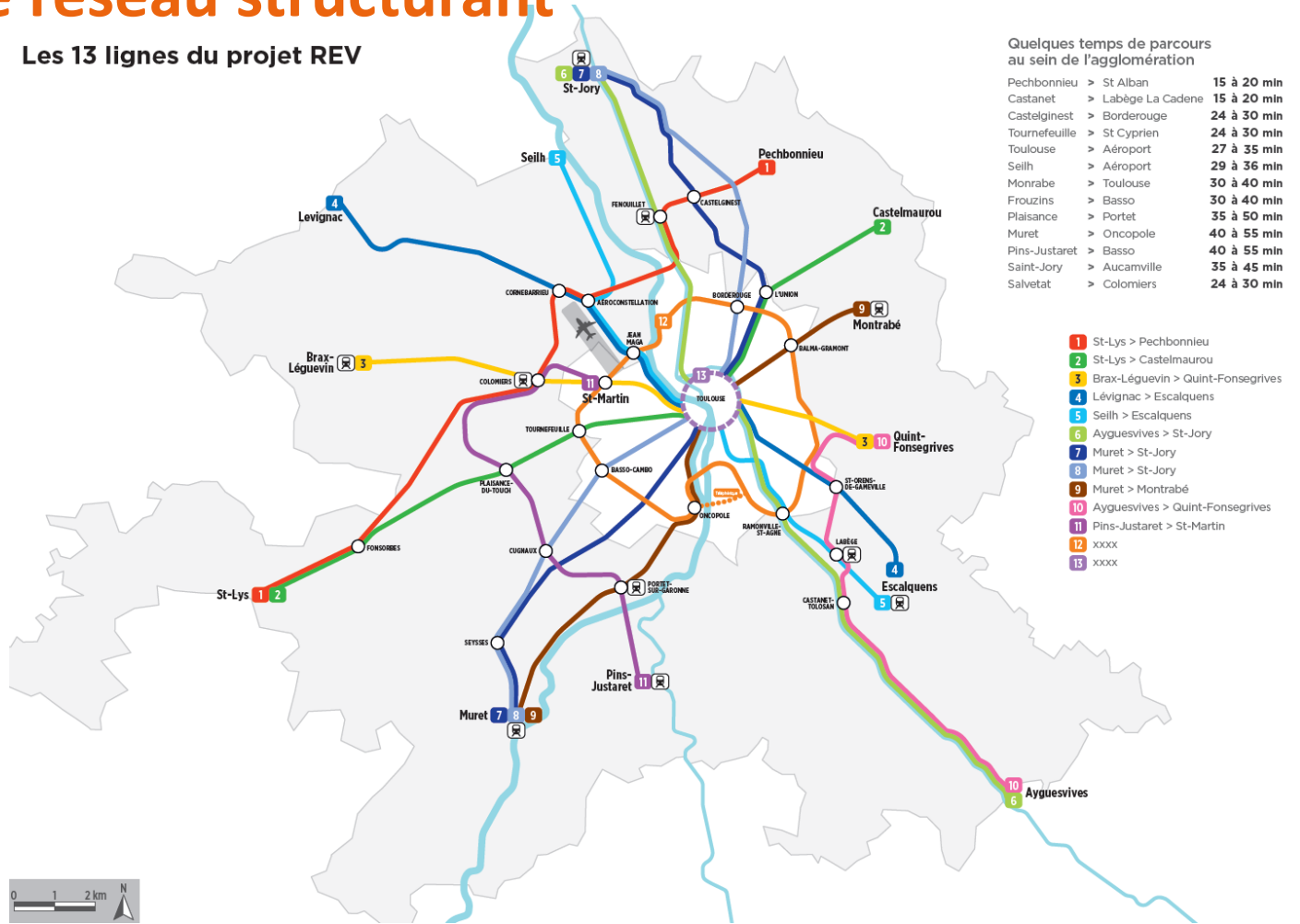
Développer les ateliers d'autoréparation



- Aboutir à un communication coordonnée entre les acteurs sur le vélo.
- Valoriser et encourager la pratique du vélo

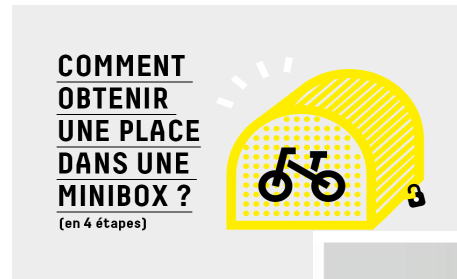
# • Communiquer sur le réseau structurant

Les 13 lignes du projet REV



- Aboutir à un communication coordonnée entre les acteurs sur le vélo.
- Valoriser et encourager la pratique du vélo

## • Communiquer pour inciter à l'usage du vélo





# LE SCHÉMA DIRECTEUR PIÉTON D'AGGLOMÉRATION

# OUTILS DE PILOTAGE

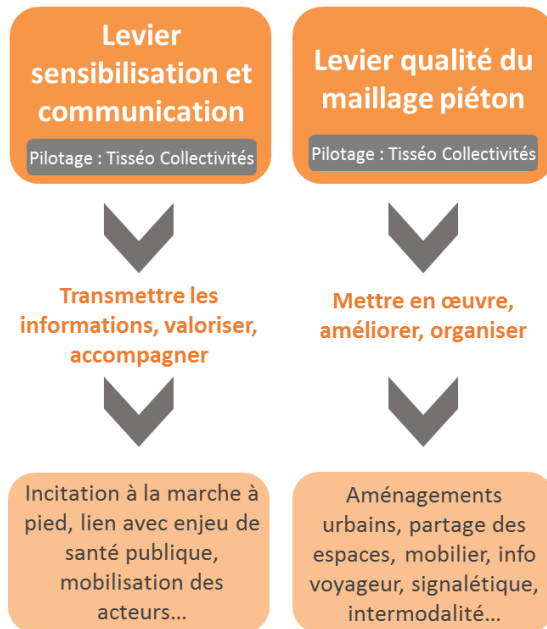
## Pilotage / Animation:

- Tisséo Collectivités

## Membres du comité de pilotage :






- Tisséo Collectivités, Toulouse Métropole, SICOVAL, Muretain Agglo, SITPRT, Communautés de communes de la Save au Touch et Coteaux-Bellevue, Etat, Région, Département

### 2 leviers



### Des enjeux



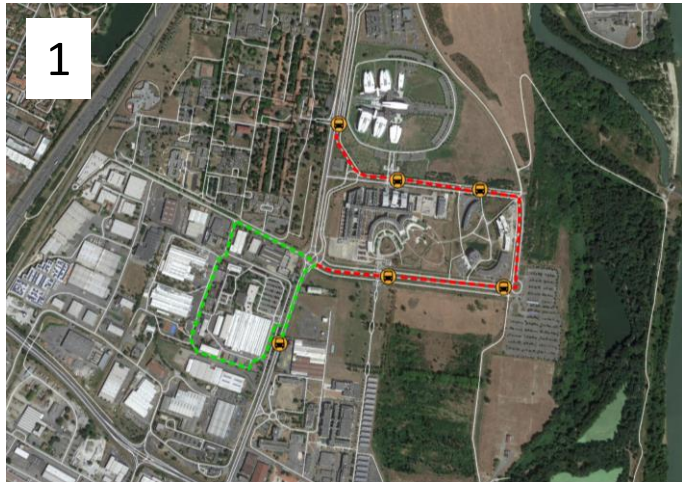
 <b>ENJEU ENVIRONNEMENTAL</b> Un mode non polluant mais qui subit, selon les espaces, une qualité de l'air et un environnement sonore dégradés	 <b>ENJEU DE SANTÉ PUBLIQUE</b> 30 min/jour conseillées par l'OMS, bienfaits directs sur les appareils circulatoire et locomoteur	 <b>ENJEU SOCIAL</b> Mode universel, accès à la mobilité pour tous, autonomie	 <b>ENJEU ÉCONOMIQUE</b> Renforcement de l'attractivité du territoire Mode économe en espaces publics Mode économe en investissements	 <b>ENJEU CIVIQUE</b> Renforcement de la vie urbaine et apprentissage de l'urbanité
---	--	--	--	--



### Objectif du Schéma Directeur Piéton :

Constituer une **Charte d'Aménagement** ou un **Cahier de recommandations et principes d'aménagement** pouvant être traduit(e) notamment dans les documents d'urbanisme en vue d'une mise en œuvre opérationnelle.

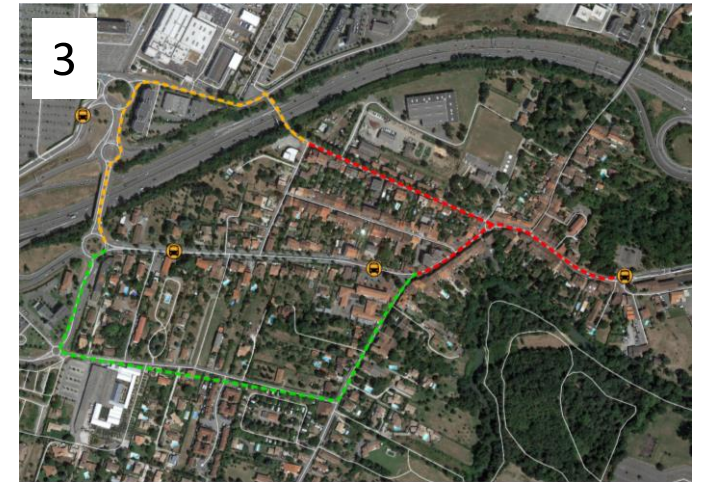
# RETOURS ATELIER 3 VISITES DE TERRAIN



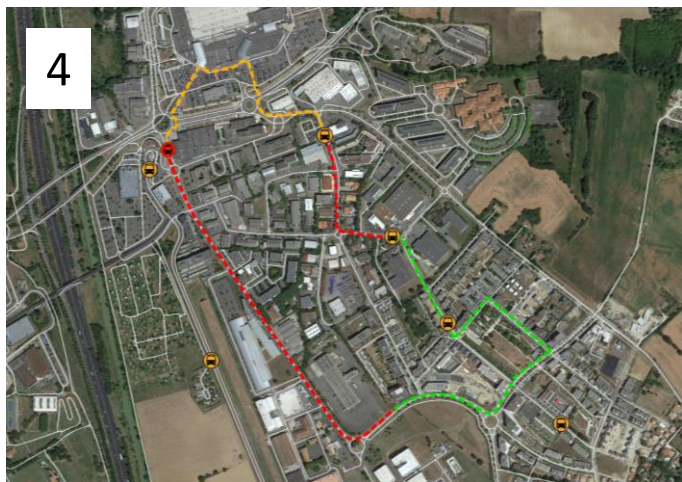
1



2



3



4

- 1/ Oncopole (lien TCSP, équipement et zone économique).
- 2/ Quartier Barradels Blagnac (lien tram, équipements sportifs, quartiers résidentiels)
- 3/ St Martin du Touch (lien L2, ancien centre-bourg et quartier Fleurance)
- 4/ Balma-Gramont (lien métro, zone économique et centre-commercial)

Programmé le 27 juin 2019  
 Pic de la canicule  
 Reporté en septembre 2019



# LES CALENDRIERS DES DÉMARCHES

# CALENDRIER SD CYCLABLE



**Volet organisation**

- Gouvernance
- Finance
- Suivi et évaluation
- Action Transversale



Réunions spécifiques Gouvernance et Budget courant été 2019

**Volet actions territoriales**

- Infrastructures cyclables
- Services vélos
- Communication
- Action Transversale



Maquettage du guide des aménagement  
Priorisation globale « Réseau structurant »  
Volet communication



Comités de Pilotage :  
- Octobre 2019  
- Décembre 2019



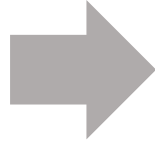
**Approbation  
Décembre 2019**

# CALENDRIER SD PIETON

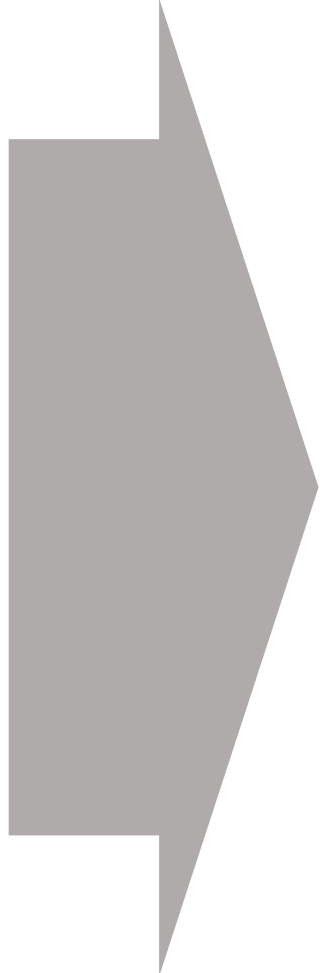


Levier communication et sensibilisation

Levier qualité du maillage piéton



Septembre 2019 :  
Atelier 3 : visite terrain  
Atelier 4 : travaux conclusifs



Comités de Pilotage :  
- Octobre 2019  
- Décembre 2019



**Approbation  
Décembre 2019**



Merci pour votre écoute



Syndicat Mixte des Transports en Commun  
de l'Agglomération Toulousaine